

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE ELABORATION DU PLU DE LABARTHE-RIVIERE CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Par arrêté n° 2019-08 en date du 21/03/19 le Président de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de LABARTHE-RIVIERE et sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la Tourraque.

A cet effet,

M. Hubert CALMELS, ingénieur génie-civil en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif ;

La durée prévue de l'enquête publique est de 40 jours soit **du 15 avril 2019 à 9 h au 24 mai 2019 à 17 h**. Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de la Direction du service Urbanisme à la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, 4 rue de la République à Saint-Gaudens | 05 61 89 21 42 et auprès de la Mairie de Labarthe-Rivière, 2 Bd Jeanne d'Arc 31800 | 05 61 89 03 22.

Le dossier de projet d'élaboration du PLU établi par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, et les pièces qui l'accompagnent, le rapport sur les incidences environnementales, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que ceux des personnes publiques associées et consultées dans le cadre de l'élaboration du PLU,
et

Le dossier de projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords établi par la Mairie de Labarthe-Rivière,

seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique :

- En format papier, à la mairie de Labarthe-Rivière aux jours et heures habituels d'ouverture :
 - lundi 8 h - 12 h 13 h - 18 h
 - mardi 13 h - 18 h
 - mercredi 8 h - 12 h 14 h - 18 h

- jeudi 13 h - 18 h
- vendredi 8 h - 12 h 13 h - 17 h

- Sur le site internet de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges : www.coeurcoteaux-comminges.fr et de la commune : www.labarthe-riviere.fr.

De plus, le dossier d'enquête sera également mis gratuitement à disposition du public sur un poste informatique à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès publication de cet arrêté ;

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Labarthe-Rivière aux jours et heures suivants :

- Lundi 15 avril 2019 de 9 h à 12 h
- Samedi 27 avril 2019 de 9 h à 12 h
- Jeudi 9 mai 2019 de 14 h à 17 h
- Vendredi 24 mai 2019 de 14 h à 17 h

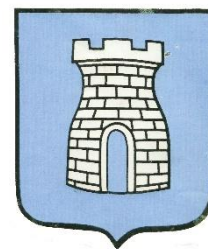
Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de Labarthe-Rivière aux heures et jours d'ouverture habituels ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Labarthe-Rivière - 4, bd Jeanne d'Arc 31800
- par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@la5c.fr. Dans ce cas les observations et propositions seront consultables dans les meilleurs délais sur le registre d'enquête publique ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire-enquêteur :

- A la Mairie de Labarthe-Rivière ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges aux jours et heures habituels d'ouverture;
- Sur le site internet de la Communauté de Communes et de la Commune.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges délibérera pour approuver le PLU.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE ELABORATION DU PLU DE LABARTHE-RIVIERE CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Par arrêté n° 2019-08 en date du 21/03/19 le Président de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de LABARTHE-RIVIERE et sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la Tourraque.

A cet effet,

M. Hubert CALMELS, ingénieur génie-civil en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif ;

La durée prévue de l'enquête publique est de 40 jours soit **du 15 avril 2019 à 9 h au 24 mai 2019 à 17 h**. Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de la Direction du service Urbanisme à la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, 4 rue de la République à Saint-Gaudens | 05 61 89 21 42 et auprès de la Mairie de Labarthe-Rivière, 2 Bd Jeanne d'Arc 31800 | 05 61 89 03 22.

Le dossier de projet d'élaboration du PLU établi par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, et les pièces qui l'accompagnent, le rapport sur les incidences environnementales, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que ceux des personnes publiques associées et consultées dans le cadre de l'élaboration du PLU,
et

Le dossier de projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords établi par la Mairie de Labarthe-Rivière,

seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique :

- En format papier, à la mairie de Labarthe-Rivière aux jours et heures habituels d'ouverture :
 - lundi 8 h - 12 h 13 h - 18 h
 - mardi 13 h - 18 h
 - mercredi 8 h - 12 h 14 h - 18 h

- jeudi 13 h - 18 h
- vendredi 8 h - 12 h 13 h - 17 h

- Sur le site internet de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges : www.coeurcoteaux-comminges.fr et de la commune : www.labarthe-riviere.fr.

De plus, le dossier d'enquête sera également mis gratuitement à disposition du public sur un poste informatique à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès publication de cet arrêté ;

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Labarthe-Rivière aux jours et heures suivants :

- Lundi 15 avril 2019 de 9 h à 12 h
- Samedi 27 avril 2019 de 9 h à 12 h
- Jeudi 9 mai 2019 de 14 h à 17 h
- Vendredi 24 mai 2019 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de Labarthe-Rivière aux heures et jours d'ouverture habituels ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Labarthe-Rivière - 4, bd Jeanne d'Arc 31800
- par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@la5c.fr. Dans ce cas les observations et propositions seront consultables dans les meilleurs délais sur le registre d'enquête publique ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire-enquêteur :

- A la Mairie de Labarthe-Rivière ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges aux jours et heures habituels d'ouverture;
- Sur le site internet de la Communauté de Communes et de la Commune.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges délibérera pour approuver le PLU.